

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 6 novembre 2024 à 9 h 16 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20241106-4073

STAGE - SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser 4 étudiants du Collège Montmorency à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 5 jours, au poste de stagiaire au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-5624)

CE-20241106-4074

COUVERTURE D'ASSURANCE - COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL - ANNÉE 2025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport préparé par Telus Santé concernant le choix de la limite d'assurance par réclamation pour accident de travail ou lésion professionnelle, pour l'année 2025;

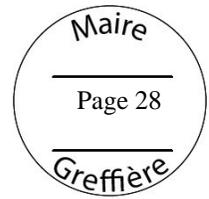
d'approuver le choix, pour l'année 2025, de la couverture d'assurance équivalente à 9 fois le salaire maximum annuel assurable de 98 000 \$.

(SD-2024-5631)

CE-20241106-4075

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de suspendre sans solde, pour une période d'une journée, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 25 octobre 2024.

(SD-2024-5635)

CE-20241106-4076

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 3 jours, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 25 octobre 2024.

(SD-2024-5645)

CE-20241106-4077

PROMOTION - SUPERVISEUR CHEF TRAVAUX PUBLICS -
TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la promotion de l'employé numéro 50408 au poste de superviseur chef travaux publics au Service des travaux publics, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-5767)

CE-20241106-4078

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 2 jours, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 3 novembre 2024.

(SD-2024-5724)

CE-20241106-4079

LETTRE D'ENTENTE - SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE
BUREAU EN SERVICE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE
VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver la lettre d'entente à intervenir entre le Syndicat des employés de bureau en service technique et professionnel de Ville de Laval (SCFP, section locale 1113) et la Ville de Laval quant à la création de fonctions de préposé à l'accueil à l'Espace citoyen des confluents;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5715)

CE-20241106-4080

LETTRE D'ENTENTE - SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE
BUREAU EN SERVICE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE
VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre d'entente à intervenir entre le Syndicat des employés de bureau en service technique et professionnel de Ville de Laval (SCFP, section locale 1113) et la Ville de Laval quant à la création de fonctions aide-technique et préposé à l'accueil au complexe aquatique;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5712)

CE-20241106-4081

LETTRE D'ENTENTE - SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE
BUREAU EN SERVICE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE
VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Syndicat des employés de bureau en service technique et professionnel de Ville de Laval (SCFP, section locale 1113) concernant l'ajout d'un statut sur appel pour la fonction de préposé à l'accueil;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-5656)



CE-20241106-4082

CONGÉDIEMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de congédier l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 3 novembre 2024.

(SD-2024-5609)

CE-20241106-4083

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 3 novembre 2024.

(SD-2024-5589)

Les discussions sur le point 36.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

À 14 h 57, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière